



CLIO. Histoire, femmes et sociétés

27 (2008)
Amériques métisses

Peter McPhee

Suzanne Desan, *The Family on Trial in Revolutionary France*

Berkeley, Los Angeles and London, University of California Press, 2004, 470 pages.

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Peter McPhee, « Suzanne Desan, *The Family on Trial in Revolutionary France* », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 27 | 2008, mis en ligne le 06 août 2008, consulté le 11 février 2012. URL : <http://clio.revues.org/7525>

Éditeur : Presses universitaires du Mirail

<http://clio.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://clio.revues.org/7525>

Document généré automatiquement le 11 février 2012. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

Tous droits réservés

Peter McPhee

Suzanne Desan, *The Family on Trial in Revolutionary France*

Berkeley, Los Angeles and London, University of California Press, 2004, 470 pages.

Pagination de l'édition papier : p. 248-249

- 1 Peu de généralisations concernant la Révolution française ont été répétées avec plus de certitude que celle qui soutient qu'elle a constitué un tournant critique dans la rhétorique et la pratique de la domesticité et de la vie privée. Des historiens féministes ont soutenu que, malgré l'action politique des femmes radicales en 1789-1793, la transition entre l'absolutisme – sous lequel tout le monde était sujet du roi – et une fraternité républicaine de citoyens a abouti finalement à renforcer la subordination des femmes. La préoccupation principale de l'histoire culturelle, en portant sur l'analyse des discours et des imaginaires, a largement passé sous silence la masse de la population ouvrière rurale et urbaine. Le livre de Suzanne Desan en se situant au croisement de la pratique culturelle et de l'histoire sociale lui fait soutenir : « on ne peut comprendre les relations entre la famille et la Révolution, entre les questions de sexe et de politique, qu'en examinant sans cesse les actions réciproques de la pratique sociale et la construction culturelle » (p. 5). Suzanne Desan aborde ainsi les questions au centre de la politique de la famille et de la citoyenneté : la nature de la famille « régénérée », les droits du divorce, les droits des filles et des fils liés à la propriété, et l'essence idéale de la maternité et de la paternité. La législation révolutionnaire du divorce, et le droit des successions, constituèrent le socle sur lequel les contre-révolutionnaires bâtirent l'accusation selon laquelle la Révolution représentait une attaque contre la famille. Cependant, comme le démontre l'auteure, les révolutionnaires aspiraient plutôt à « régénérer » la famille comme fondement d'un nouvel accord social (chapitres 1-2).
- 2 Les réformes les plus importantes ont été : celle qui permit le divorce (le 20 septembre 1792), et celle qui imposa l'égalité d'héritage entre les enfants (le 8 au 13 avril 1791), cette dernière cherchant à saper le pouvoir patriarcal des grands nobles. Le 4 juin 1793, les droits d'héritage furent provisoirement étendus au bénéfice des enfants nés hors-mariage. Suzanne Desan suit la réaction conservatrice des idées sur la maternité et la paternité. Sous le Directoire, les législateurs percevaient dans la famille plutôt que chez les individus l'élément fondamental de la nation¹. Cependant, bien qu'il y eût des tentatives sous la Restauration, aucun régime ne toucha les fondements du principe d'héritage égal.
- 3 Comme son ouvrage précédent sur la religiosité populaire², celui-ci repose sur une enquête originale approfondie et une connaissance immense du contexte historiographique. Suzanne Desan situe ses recherches minutieuses des manuscrits et des archives au cœur d'un ensemble de champs : l'histoire locale, l'histoire des femmes, l'histoire comparée, et la théorie féministe, l'histoire culturelle et judiciaire. Au centre de cet ouvrage elle examine le cas du Calvados. Son choix pour cet espace s'explique car il se situe dans une région où la propriété était divisée en portions égales entre les fils, le Calvados constitua ainsi un lieu où l'institution de l'héritage égal fut vivement contestée. En ce qui concerne les paysans basques et catalans des Pyrénées, le principe d'héritage égal sapait l'élément de pérennité de la famille extensive et de la maison, dont l'importance était centrale. Entre 70 000 et 100 000 personnes divorcèrent entre 1792 et 1803, principalement dans les grandes villes comme Paris et Rouen, et des villes de province telles que Vire, Bayeux et Honfleur. Les taux de divorces varient selon la classe sociale et le lieu : en général, plus petite était la communauté, plus bas était le nombre de divorces. Il demeure une question sans réponse : l'auteure n'explique pas pourquoi les femmes rurales pieuses considéraient le divorce si profondément troublant. En effet, le développement considérable du divorce dans les villes nous informe beaucoup sur la spiritualité urbaine ; mais

son étiage en milieu rural nous dit également quelque chose. On trouve ici peu d'éléments de compréhension sur la paysanne catholique, pieuse, qui plaçait au dessus de ses besoins ceux de sa famille.

4 Cet ouvrage brillant force la controverse. Les interprétations féministes de la Révolution devraient en être modifiées. Au lieu de réduire la Révolution au lieu fondateur d'un modèle idéal du citoyen masculin, comme le présente généralement l'historiographie, Suzanne Desan considère que les débats autour de la citoyenneté ont donné de l'espace aux femmes³. Comme elle le reconnaît elle-même, ces aperçus ne sont pas complètement originaux : une génération précédente d'historiens du judiciaire et de la société avait déjà pointé l'importance de la législation révolutionnaire de la famille. Ce qui est vraiment original, c'est la façon dont l'auteure articule les débats multidimensionnels autour du nouvel ordre qui a lié les hommes, les femmes et les enfants, les législateurs et les fonctionnaires, les paysans et les citoyens. Elle signe l'une des plus importantes contributions pour comprendre la Révolution française ayant été publiée ces dernières années, tout en vérifiant les possibilités offertes par une histoire culturelle fondée sur l'étude des pratiques sociales.

Notes

1 Sur ce point lire notamment Anne Verjus, *Le Sens de la famille : les femmes et le vote, 1789-1848*, Paris, Belin, 2002.

2 Suzanne Desan, *Reclaiming the Sacred : Lay Religion and Popular Politics in Revolutionary France*, Ithaca, Cornell University Press, 1991.

3 De même Carla Hesse, *The Other Enlightenment : How French Women Became Modern*, Princeton, Princeton University Press, 2003.

Pour citer cet article

Référence électronique

Peter McPhee, « Suzanne Desan, *The Family on Trial in Revolutionary France* », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 27 | 2008, mis en ligne le 06 août 2008, consulté le 11 février 2012.
URL : <http://clio.revues.org/7525>

Référence papier

Peter McPhee, « Suzanne Desan, *The Family on Trial in Revolutionary France* », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés*, 27 | 2008, 248-249.

Droits d'auteur

Tous droits réservés
